

INTRODUCTION

ELENA BOVO

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en différents endroits d'Europe, une nécessité théorique nouvelle se fait jour : soumettre « la foule » à une analyse scientifique, la définir et, si possible, en établir la typologie. Ce besoin d'en faire l'objet d'une science n'est pas dicté, d'emblée, par un projet politique conscient et cohérent de manipulation. Au moment où la foule occupe de plus en plus souvent les espaces publics, les premières tentatives de délimiter scientifiquement ses contours insaisissables montrent qu'autre chose ordonne l'enquête. Pressentiments confus, fantasmes, obsessions, peurs, entrent dans la composition de ce nouveau savoir. Les études sur la foule, en cette fin de siècle, s'appuient d'abord sur la médecine, objective et rassurante. Il s'agit alors d'analyser, d'ausculter, de scruter la foule pour établir les lois de son comportement et canaliser son potentiel de dangerosité.

Quelles foules ces "savants", désireux de les objectiver dans un savoir scientifique, ont-ils sous les yeux ? Celles qui s'agitent lors des manifestations de rue et des grèves ouvrières : les masses prolétariennes, ces classes laborieuses dont on sait qu'elles étaient perçues comme des classes dangereuses¹. Aussi, la charge idéologique que véhicule la notion même semble interdire qu'on puisse la constituer comme un objet réel du savoir. Le réseau des connotations est à lui seul révélateur : la foule (par quoi le français traduit souvent le latin *vulgus*) c'est la plèbe, la populace, voire la canaille, la multitude bestiale. Elle ne s'oppose pas tant à l'élite so-

1. Cf. l'ouvrage classique de Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Paris, Plon, 1958, rééd. Perrin, 2002.

ciale qu'à l'élite cultivée, comme le remarquait déjà Spinoza dans son *Traité politique*². Il n'en demeure pas moins qu'elle est l'un des noms du peuple.

Les études ici rassemblées explorent précisément les diverses *représentations* que philosophes, historiens et "savants" se sont faites de la foule, de l'âge classique au début du XX^e siècle³. La rupture moderne en philosophie politique est si profonde qu'elle exigeait qu'on se concentre sur cette période. C'est en effet à partir du XVII^e siècle seulement que la foule fait problème. Le courant dominant de la philosophie politique de l'âge classique étant le jusnaturalisme, il pense la société comme le produit d'une association d'individus. Les courants mêmes qui refusent le contractualisme d'un Hobbes ou d'un Rousseau construisent le lien social à partir des besoins ou des nécessités individuels. Le peuple est alors compris comme une réalité instituée par les individus. On le voit, aucune place théorique positive n'est faite dans la pensée classique à cette entité non instituée et pourtant déjà sociale qu'est la foule. Elle n'est pensée que comme multitude, c'est-à-dire comme la rencontre passionnelle de « plusieurs hommes », selon la formule révélatrice de Hobbes. Avant la Révolution française, la foule était donc un problème en creux : elle n'était déterminée que négativement.

Bien plus que les philosophes et les praticiens de ce qu'on appelait encore les "sciences morales", ce sont les pamphlétaires, les essayistes et les historiens du XIX^e siècle qui, dans leurs récits passionnés des journées révolutionnaires, ont préparé sans en avoir conscience le terrain pour ce nouveau savoir à prétention scientifique. À la condamnation sans réserves de cette foule introuvable qui domine les théories de l'âge classique, succède l'ambivalence des jugements de valeurs qui affleure en permanence à la surface des textes. Ainsi par exemple Michelet, qui forge au début de son *Histoire*

2. « Le vulgaire, dit-on, n'a aucune mesure, il est terrible s'il est sans crainte ; la plèbe est tantôt humble dans la servitude, tantôt arrogante dans la maîtrise, il n'y a en elle ni vérité ni jugement, etc. En réalité la nature est une, et commune à tous, mais nous sommes trompés par la puissance et par la culture [...] », Spinoza, *Traité politique*, VII-27, in *Ceuvres*, vol. V, Paris, PUF, coll. « Épiméthée », tr. fr. Charles Ramond, p. 187.

3. À l'exception de la contribution d'Hervé Touboul sur Sartre qui, clôturant ce volume, ouvre sur une investigation prochaine de la foule dans la philosophie contemporaine, conduite au fil conducteur de la phénoménologie. Le présent ouvrage

est donc le premier volet d'une enquête programmée par le laboratoire « Logique de l'agir » de l'Université de Franche-Comté.

de la Révolution française l'image d'une « foule révolutionnaire héroïque », change de perspective en racontant les massacres de Septembre (1792) pour avancer l'idée d'une « foule révolutionnaire indéterminée ». La foule est alors conçue comme une entité potentiellement héroïque ou criminelle, en fonction de la présence ou absence d'un grand homme, d'un meneur capable d'éclairer la voie que la foule est incapable par elle-même d'apercevoir. Il faut pourtant attendre Taine pour qu'une analyse du mode de fonctionnement intime de la foule apparaisse. Dans *Les Origines de la France contemporaine* – dont il commence la rédaction après le traumatisme de la Commune – il dépeint les foules révolutionnaires comme des hordes barbares, violentes, livrées aux instincts les plus primitifs, que l'effondrement de l'ordre ancien a déchaînées. Le récit de ces foules convulsives est au service d'une approche psychosociale : lorsque l'autorité disparaît, lorsque les structures sociales s'effondrent, c'est l'esprit même des hommes qui s'enfonce dans de graves pathologies de type épileptique. C'est dans *De L'intelligence*, publié en 1870, que le lexique médical s'impose. Taine décèle dans les foules révolutionnaires les symptômes d'une aliénation mentale. Pressé dans la foule, l'individu s'y fond au point de devenir anonyme, de perdre son éducation, son histoire, et, avec sa mémoire, son identité. Du discours purement historique nous sommes passés à une description dont le modèle est clinique, puisqu'il emprunte ses catégories à la nosographie médicale, et plus particulièrement à la psychiatrie.

On comprend alors que, dans ce cadre théorique, la question de la responsabilité personnelle se pose en des termes parfaitement circonscrits. Car si la personnalité s'évanouit dans la foule, si l'homme de la foule devient la proie sans défense de ses pulsions irrationnelles, comment le droit doit-il statuer ? La question de la responsabilité juridique qu'il convient d'imputer à ce sujet de droit qui n'est justement plus tout à fait un sujet, tout en s'appuyant sur les analyses psychosociales de Taine, va faire l'objet des études criminologiques conduites à la fin du XIX^e siècle, d'abord en Italie.

Cesare Lombroso publie *L'Homme criminel* en 1876, ouvrage qui devient très rapidement un classique. Pour ce médecin, les analyses anatomiques des corps le révèlent sans ambiguïté : l'homme criminel est dépourvu de sens moral. Lombroso considère que le

sens moral, étant « le résultat le plus haut et le plus récent de l'huma-

nité évoluée⁴ », ne peut exister chez des individus dont les traits physiologiques évoquent ceux des ancêtres de l'homme, fussent-ils « pré-humains⁵ ». Cette thèse éclaire, séduit, fascine, bien au-delà de la sphère médicale. Le jeune juriste italien Scipio Sighele la reprendra en partie dans son ouvrage de 1892 *La foule criminelle* où il soutient que l'individu qui commet un crime au sein d'une foule ne peut être considéré comme juridiquement responsable, n'étant plus tout à fait lui-même. Sous l'effet de la foule et d'un meneur, son sens moral, est aboli, laissant émerger d'autres composantes de sa personne – bien plus fondamentales et profondément ancrées, archaïques – qui ne se révèlent jamais dans sa vie de tous les jours.

C'est dans ce contexte qu'en 1895, Gustave Le Bon publie sa *Psychologie des foules*. Il y synthétise les éléments qui apparaissent dans les écrits cités et dans beaucoup d'autres. Mais surtout, il ressent et formalise les peurs, les préjugés sur la foule et il en fige, grâce à son sens de la formule, le portrait. Il crée des images emblématiques pour la décrire : « l'individu en foule est un grain de sable au milieu d'autres grains de sable que le vent soulève à son gré⁶ », « la simplicité et l'exagération des sentiments des foules les préservent du doute et de l'incertitude. Comme les femmes, elles vont tout de suite aux extrêmes⁷ ». Mais loin d'être un livre de littérature ou d'aphorismes *Psychologie des foules* prétend faire œuvre de science. La foule devient l'objet propre, et du reste privilégié, de la psychologie, la clé même de l'histoire, comme le montre l'interprétation qu'il donne de la Révolution française au prisme de la psychologie des foules dans un ouvrage de 1912, *La Révolution française et la psychologie des révolutions*. La foule a des traits de comportement qui lui sont propres, parce qu'elle n'est pas la somme des individus qui la composent, mais un sujet nouveau, une « puissance nouvelle⁸ ». Lorsqu'un individu se fond dans la foule, sa psyché régresse, sa personnalité consciente s'évanouit. Pour comprendre, maîtriser, dominer ce sujet nouveau qu'est la foule, il faut connaître les lois qui gouvernent sa psychologie.

4. Cesare Lombroso, *L'uomo delinquente*, (1876), Roma, Napoleone editore, 1971, p. 131, (ma trad.)

5. *Ibid.*, p. 46 (ma trad.)

6. Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, PUF, p. 14.

Introduction
7. *Ibid.*, p. 25.
8. *Ibid.*, p. 2.

Dans le parcours tracé par ce corpus, du XVII^e siècle où elle n'a pas de statut théorique au début du XX^e siècle, Le Bon marque de façon décisive l'évolution des représentations modernes de la foule. S'il est l'héritier des travaux antérieurs de Taine, Lombroso et Sighele, la conceptualité qu'il met en œuvre rend possible une politisation de la foule : la *Psychologie des foules* est dès lors utilisée comme une « ressource » au service de « l'homme d'État⁹ ». À partir de ce moment, et d'une façon explicite, cette « science » devient une technique de gouvernement¹⁰.

9. *Ibid.*, p. 5. Sur l'importance de Le Bon dans la première moitié du XX^e siècle, voir Yves Cohen, *Le siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2013.

10. Les textes rassemblés dans cet ouvrage sont issues pour l'essentiel d'une journée d'étude qui s'est tenue à Besançon le 4 mai 2012, dans le cadre des recherches en philosophie sociale conduites au sein du laboratoire « Logiques de l'agir » (EA-2274). Je remercie Gauthier Autin et Arthur Joyeux pour l'enrichissement qu'y apportent leurs contributions.